



« Mon jardin à Clermont » : les candidatures prolongées jusqu'au 30 avril !

Catégories supplémentaires, nouveaux lots... Le concours des « Maisons Fleuries » fait peau neuve et devient « Mon Jardin à Clermont ». Bonne nouvelle : ouvertes depuis le 15 mars, les candidatures pour l'édition 2024/2025 sont prolongées jusqu'au 30 avril, afin de laisser aux habitants 15 jours de plus pour participer.

Au-delà de l'embellissement de la ville, ce concours vise à valoriser les efforts des jardiniers pour adapter leur jardin aux changements climatiques et accueillir la biodiversité. Pour cela, « Mon jardin à Clermont » est divisé en 3 catégories :

- **Catégorie « Les jardins potagers résilients »**. Elle récompense des pratiques de jardinages écologiques (économiques en eau, peu énergivores, respectueuses du sol et des plantes, etc.). Elle comporte 2 sous-catégories : « potagers privés » et « potagers collectifs ». Les potagers collectifs peuvent être des jardins d'école, de copropriété ou des jardins partagés....
- **Catégorie « Les refuges de biodiversité »**. Elle récompense les aménagements mis en place pour favoriser la biodiversité dans son jardin (nichoirs, gîtes et passages à faune sauvage, gestion différenciée, végétation favorables aux insectes, etc.)
- **Catégorie « Les jardins fleuris »**. Elle récompense la qualité esthétique d'un jardin (qualité visuelle, composition paysagère, floraison toute l'année) tout en intégrant les enjeux de gestion écologique (économies d'eau notamment).

De nouveaux lots à gagner !

En plus de ces nouvelles catégories, de nouveaux lots sont à gagner :

- **Catégorie « Les jardins potagers résilients » - Sous catégorie « jardins privés »**

Contacts presse :

Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51

Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33

1^{er} prix : **un séjour au château d'Hygrande** (Allier) pour 2 personnes, avec dîner, nuit sur place et atelier cuisine, avec les produits du potager.

2^e prix : **Journée découverte des plantes comestibles au Lac d'Aydat**, pour 2 personnes - Cueillette et cuisine sauvage

3^e prix : **Un arbre ou arbuste fruitier**

- **Catégorie « Les jardins potagers résilients » - Sous catégorie « jardins collectifs »**

Des bons d'achat en pépinière ou jardinerie

- **Catégorie « Les refuges de biodiversité »**

1^{er} prix : **un séjour de 2 jours « A la rencontre des plantes sauvages comestibles et médicinales »**, pour 2 personnes à Aydat – Cueillette et cuisine sauvage, remèdes d'herboristes

2^e prix : **une journée découverte des plantes comestibles au Lac d'Aydat**, pour 2 personnes, à Aydat - Cueillette et cuisine sauvage

3^e prix : **un nichoir ou gîte à faune sauvage**

- **Catégorie « Les jardins fleuris »**

1^{er} prix : **un séjour au parc floral d'Apremont-sur-Allier**, « Jardin remarquable », pour 2 personnes - Visite du parc paysager, nuit dans la chambre d'hôte du parc et dîner

2^e prix : **Visite du parc de la Croze à Billom**, pour 2 à 4 personnes, goûter (de charme!) sur place.

3^e prix : **un arbre ou un arbuste à fleur**

Dépôt de candidature jusqu'au 30 avril

Les Clermontois et Clermontoises possédant un jardin et souhaitant participer peuvent le faire jusqu'au 30 avril 2024 en ligne sur : <https://clermontparticipatif.fr/> ou en remplissant un dossier de candidature papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville (10 rue Philippe-Marcombes).

La présélection se fera ensuite jusqu'au 30 mai, puis les jurys viendront visiter les jardins des candidats présélectionnés afin d'échanger avec eux. La remise des prix se déroulera en octobre.

Contacts presse :

Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51

Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33